

LES PROJECTIONS FINANCIERES ET L'EQUILIBRE DES REGIMES DE RETRAITE

Fiche n°5

Les facteurs qui déterminent l'équilibre des régimes de retraite

L'équilibre d'un régime de retraite par répartition peut s'écrire sous forme d'une équation, c'est-à-dire d'une égalité, qui fait intervenir plusieurs facteurs. Cette égalité est respectée si la masse des cotisations est égale à la masse des pensions, ou, en l'écrivant autrement, si le taux de cotisation moyen est égal au taux de pension moyen multiplié par le ratio de dépendance économique (cf. encadré).

L'équation d'équilibre d'un régime de retraite par répartition

A tout moment, dans un régime par répartition, on a l'égalité suivante :

$$\text{Cotisations} = \text{Prestations}$$

La **masse des cotisations** est le produit des taux de cotisation appliqués aux revenus d'activité professionnelle. Par souci de simplification et sans effet sur le résultat, il est possible de raisonner en terme de revenu moyen comme de taux de cotisation moyen.

$$\text{Cotisations} = \text{taux de cotisation} \times \text{revenu moyen d'activité} \times \text{nombre de cotisants}$$

De la même manière, la **masse des prestations** est le produit de la pension moyenne par le nombre de retraités.

$$\text{Prestations} = \text{pension moyenne} \times \text{nombre de retraités}$$

On en déduit le **taux de cotisation** nécessaire à l'équilibre financier du régime.

$$\text{Taux de cotisation} = \frac{\text{Pension moyenne}}{\text{Revenu moyen d'activité}} \times \frac{\text{Nombre de retraités}}{\text{Nombre de cotisants}}$$

On appelle **taux de pension moyen** le ratio pension moyenne/revenu moyen d'activité. Il est la moyenne des taux de pension des différentes générations de retraités constatés au moment où on observe l'équilibre du régime de retraite.

On appelle **ratio de dépendance économique** le rapport "nombre de retraités/nombre de cotisants". Si on appelle **ratio de dépendance démographique** le rapport "nombre de personnes en âge d'être à la retraite/nombre de personnes d'âge actif", on peut écrire :

$$\text{Ratio de dépendance économique} = \text{Ratio de dépendance démographique} \times \frac{\text{Part des retraités dans la population en âge d'être à la retraite}}{\text{Taux d'activité des personnes d'âge actif} \times (1 - \text{taux de chômage})}$$

Au total on peut déduire une relation assez simple :

$$\text{Taux de cotisation moyen} = \text{Taux de pension moyen} \times \text{Ratio de dépendance économique}$$

Source : COR, 2001

La présentation qui précède montre que l'équilibre d'un système de retraite par répartition résulte de trois types de facteurs :

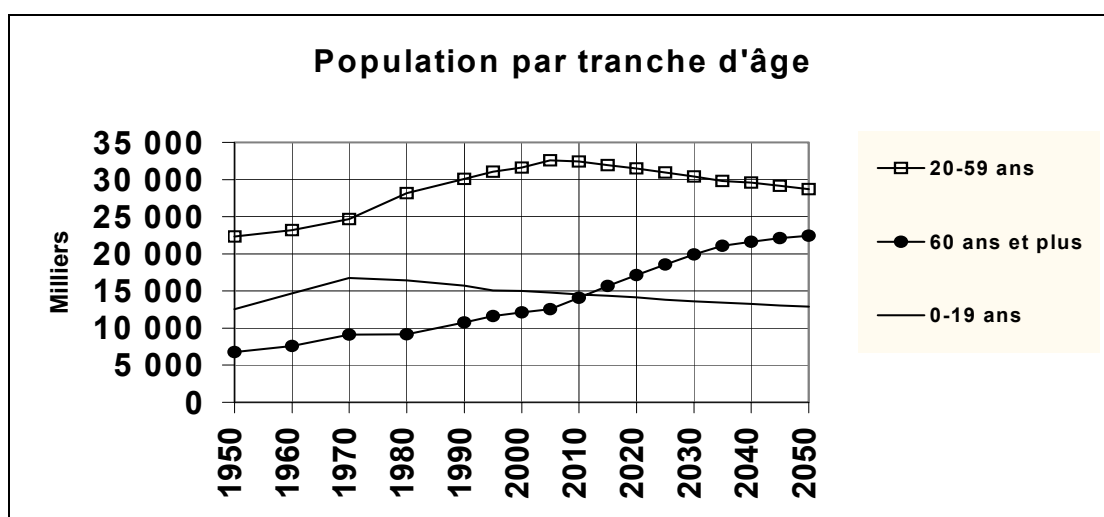
- des facteurs **démographiques** qui déterminent le ratio de dépendance démographique, rapport entre le nombre de personnes en âge d'être à la retraite et le nombre de personnes d'âge actif ;
- des facteurs relatifs à **l'activité et à l'emploi** ;
- des facteurs relatifs à **la réglementation déterminant le montant des pensions**.

Pour l'exercice de projection de la situation financière à long terme du système de retraite, le Conseil d'orientation des retraites, a, en conséquence, retenu trois types d'hypothèses : des hypothèses démographiques, des hypothèses économiques et des hypothèses sociales qui peuvent être résumées comme suit.

Les hypothèses démographiques

Hypothèses démographiques	
Natalité	1,8 enfant par femme
Mortalité	Allongement de l'espérance de vie à la naissance entre 2000 et 2040 : - de 75,2 à 82,7 ans pour les hommes, - de 82,9 à 89,7 ans pour les femmes.
Immigration	Solde migratoire de + 50 000 personnes par an

Ces hypothèses sont les hypothèses centrales retenues par l'INSEE à partir des données issues du dernier recensement. Avec ces hypothèses, la population d'âge actif (20 à 59 ans) culmine entre 2005 et 2010 et diminue ensuite. C'est à ce moment que, par ailleurs, le nombre de personnes de 60 ans et plus dépasse celui des moins de 20 ans.



Les hypothèses économiques

Hypothèses économiques				
	2000	2010	2020	2040
Taux de chômage	9,7%	4,5%	4,5%	4,5%
Population active (en millions)	26,47	28,33	27	26
Nombre de préretraités et chômeurs âgés	550 000*	400 000**	-	-
Taux de croissance annuel moyen des salaires réels	+ 1,8%	+1,6%	+1,6%	+1,6%
Croissance annuelle moyenne du PIB	+ 3%	+ 1,5%	+1,3%	+1,5%

* représente une classe d'âge

** représente une demi classe d'âge

Le scénario économique de référence du Conseil est un scénario volontariste du point de vue de l'activité et de l'emploi d'ici 2010. Il suppose un retour au plein emploi en 2010 avec un taux de chômage de 4,5% et une forte remontée du taux d'activité des jeunes et des plus de 50 ans. Alors qu'en 2000 il y a à peu près une classe d'âge de plus de 55 ans (550 000 personnes sur des classes d'âge relativement creuses d'environ 600 000 chacune) en chômage ou préretraite, il n'y en aurait plus, en 2010, qu'une demie (400 000 sur des classes d'âge nombreuses du baby boom qui ont chacune un effectif d'environ 800 000).

Au-delà, le scénario suppose une croissance économique suivant la croissance de la population active (qui diminue si l'on ne suppose pas de nombreux changements dans les comportements d'activité et les âges de départ en retraite) et celle de la productivité du travail (qui détermine l'évolution des salaires). Une hypothèse moyenne a été retenue pour la croissance du pouvoir d'achat des salaires, soit + 1,6% par an.

Les hypothèses sociales

Pour réaliser les projections, on a supposé, comme il est d'usage, que la réglementation en vigueur au moment de leur réalisation était maintenue jusqu'en 2040. A ce titre, on a considéré que les dispositions adoptées en 1993 dans le régime général¹⁰, pour lesquelles une montée en charge progressive est prévue jusqu'en 2008, allaient à leur terme. On a également considéré que les dispositions adoptées dans les régimes complémentaires des salariés du privé (ARRCO et AGIRC) lors des derniers accords conclus pour deux ans s'appliquaient jusqu'en 2040.

Ces hypothèses conduisent à une diminution du rapport entre pension et revenu d'activité pour les salariés du secteur privé (**Fiche n°9**).

Les variantes

Des incertitudes pèsent, bien sûr, à l'horizon considéré sur les diverses hypothèses retenues, qu'elles soient démographiques, économiques ou sociales. C'est pourquoi, à côté des projections réalisées en fonction du scénario pris pour référence par le Conseil, diverses variantes ont été simulées permettant de mesurer la sensibilité des résultats obtenus à des modifications des hypothèses. Leurs résultats sont présentés dans la **Fiche n°7**.

¹⁰ passage de 37,5 ans à 40 ans, des 10 aux 25 meilleures années pour le calcul de la pension, et indexation sur les prix.